



Roissy, le 15 mai 2026

**Mise en place du R1D
sur la forme : une absence de concertation,
sur le fond : un risque pour l'avenir de nos GP.**

Les facilités de transport constituent un élément essentiel du pacte social des salariés d'Air France.

Pourtant, la Direction a choisi de mettre en œuvre de manière unilatérale, sans discussion préalable avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives, un nouveau R1, le R1D.

Nos organisations syndicales demandent à être reçues ensemble, très rapidement afin d'aborder ce sujet collectivement.

En attendant, nous revendiquons la suspension de ce nouveau R1 qui est en l'état une fausse bonne idée et suscite de nombreuses interrogations. La création de ce type de R1 répond à un problème d'accessibilité qui peut sembler contrevienir à l'essence des facilités de transport et aux règles de priorités et de débarquement.

Le dialogue social ne peut pas être à géométrie variable. Ce qui concerne l'ensemble des salariés doit être discuté avec l'ensemble de leurs représentants.

Nos organisations resteront unies pour défendre les droits de tous les personnels d'Air France.

Les secrétaires généraux.



Roissy, le 15 mai 2026

Monsieur le Directeur,

Nos organisations syndicales ont appris par un tract du bureau du SNPL : La création d'un nouveau billet R1D, avant même de lire l'infoRH.

Au-delà de la forme qui n'est pas au niveau du dialogue social que vous prônez continuellement, ce R1D nous interpelle sur le fond.

Nous demandons la mise en place rapide d'une réunion sur le sujet avec la suspension du projet afin de lever les nombreuses questions suscitées et de trouver les meilleures solutions aux problématiques qui vous ont amené à cette création.

Les GP sont une part entière de notre pacte social et ils méritent une réflexion collective pour évoluer.

Dans l'attente d'une date, nous vous adressons nos sincères salutations.

Les Secrétaires généraux.